

Commission voirie – urbanisme

Le lotissement du lavoir 2 est terminé, la réception des travaux est prévue prochainement. A l'issue de ceux-ci un transfert à la commune est prévu.

Entretien des chemins communaux, confié à l'entreprise Vermot pour un montant estimatif de 11 000 €

Commission bâtiment -cimetière -équipement

La rénovation des couvertines d'une partie du mur d'enceinte du cimetière est prévue pour cette année. Tout comme la poursuite de la réfection de l'intérieur de la cave annexe à la salle de la cure (sablage et joints des murs, ainsi que le sol)

Poursuite du changement des fenêtres de la mairie qui, pour certaines, étaient encore en simple vitrage.

Les becs de rue ancienne génération vont être remplacés, l'ensemble du village sera éclairé avec des leds.

Le plancher des deux sacristies de l'Eglise ont été remis à neuf par l'employé communal.

La kitchenette annexe à la salle du conseil a été rénovée.

Commission forêt terrains communaux- eau

Eau : Le budget eau de la commune est enfin à l'équilibre !

Une première tranche de travaux de réfection du réseau eau a été réalisée pour un coût de 59 730 € (subventionné à 25% par le département), conjointement aux travaux d'assainissement réalisés par la communauté de communes.

Concernant les tranches suivantes, les travaux sont remis en cause par suite du refus des subventions de l'agence de l'eau (40%). Le coût des deux tranches restantes s'élève à 526 000€ (subvention attendue 25 % département). Discussion en cours avec la communauté de communes et le syndicat intercommunal des eaux de la Haute-Loue.

Assainissement : les travaux menés par la communauté de communes se poursuivent conformément aux prévisions.

Commission école

Nous poursuivons le travail sur le projet de réfection de l'école, l'appel d'offre pour le choix de l'architecte a été lancé. Nous espérons commencer les travaux en 2023. Normalement nous pourrions vous présenter dans le prochain petit cabas le projet et son financement.

Le périscolaire est une vraie réussite, il correspond aux attentes des habitants du village. En cette période de covid19, il a fallu savoir s'adapter et s'organiser : défi relevé par l'équipe d'animateurs. A savoir que notre prestataire le restaurant Robichon, a fait preuve d'une grande souplesse. Nous remercions Sébastien. Mais l'inflation nous oblige à revoir nos tarifs

Les dossiers d'inscription pour la rentrée scolaire 2022 seront disponibles à compter du 16 mai prochain. Vous pouvez retirer les dossiers directement au centre périscolaire (salle de la Cure) ou faire une demande par mail (periscolaire@loray.fr). Attention les places sont limitées, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.



Réalisations des enfants pour Pâques

Nelly JULLIARD, votre nouvelle secrétaire de mairie
vous accueille les lundis et jeudis de 16h à 19h
et le vendredi de 11h à 12h

Le bureau de vote des élections présidentielles le 24 avril
2022 et législatives 12 et 19 juin 2022 sera installé
à la mairie salle du conseil (rez de chaussée)

PLUI

Le conseil communautaire de la CCPPV du 31 janvier 2022 a validé l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) valant Schéma de Cohérence et d'orientation Territorial (SCoT).

Un arrêt qui signifie nullement l'abandon du dossier. C'est au contraire un point d'étape capital où toutes les études sont abouties, rendues dans un dossier finalisé et prêt à être remis aux services de l'Etat, Chambre d'Agriculture, conservatoire botanique... en voie d'analyse avant une enquête d'utilité publique et son application fin 2022.

Plus de 6 ans de travaux et de réunions :

Par délibération du 7 /12/2015, la Com-Com a lancé l'élaboration de son 1er Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cette élaboration était motivée par 3 raisons essentielles : intégrer les évolutions législatives, gérer la problématique de la caducité des documents d'urbanisme et le PLU intercommunal, une nouvelle étape de la construction du projet de territoire.

Dans un contexte marqué par l'intégration de la communauté de communes des premiers sapins, par l'entrée des communes de Bouclans, Gonsans et Naisey ainsi que de Charbonnières Les Sapins et Vauchamps, l'élaboration du PLUi est une chance unique de construire, en collaboration avec les communes et de manière concertée avec les habitants, un projet de territoire partagé. Les Portes du haut Doubs réunissent des territoires divers – urbains, péri-urbains, ruraux et montagnards.

L'élaboration du PLUi a fédéré les énergies et fait converger les projets existants pour favoriser le développement soutenable du territoire et faire advenir une agglomération résiliente, plus à même d'anticiper et de s'adapter aux défis du changement climatique.

Le PLUi constitue un document de planification stratégique dont la communauté de communes a besoin pour mettre en œuvre ses projets d'avenir, traduire sa volonté de s'engager pleinement dans la transition énergétique, favoriser la cohésion sociale et répondre à son ambition d'être un terreau pour l'innovation scientifique, écologique, économique et sociale.

L'intégralité des documents est désormais en ligne :

<https://www.portes-haut-doubs.com/content/documents-telechargeables>

PNR

Le PNR du Pays horloger porte une action appelée « un ciel étoilé pour le Doubs Horloger »

L'éclairage public présente un enjeu en termes de maîtrise des consommations d'énergie et de dépenses pour les collectivités. Le coût moyen de l'éclairage public dans le département du Doubs est de 11,2€/hab/an.

La dernière enquête de l'ADEME indique qu'il représente 32% de la consommation d'électricité des collectivités en 2017 et 31 % de leur facture.

L'éclairage public présente également un enjeu en terme de pollution lumineuse et de nuisances nocturnes pour la biodiversité et de préservation d'une qualité de ciel nocturne.

De nombreuses espèces sont affectées par le suréclairage des villes et des villages qui créé de véritables pièges et barrières écologiques pour la biodiversité. En cause une lumière artificielle trop agressive qui est également impactante pour la santé humaine. Pour illustrer ce propos, nous pouvons vous donner ce chiffre : en saison estivale, 150 insectes meurent chaque nuit par point lumineux, d'épuisement ou brûlés par la chaleur. Ceci est la deuxième cause de mortalité des insectes après les insecticides en France. Dans son plan d'action de transition énergétique le PNR propose aux communes une action d'extinction de l'éclairage public nocturne.

En 2022, l'intégralité des points lumineux de la commune sera équipé en LED et l'intensité lumineuse est diminuée de 23h à 4h.

Pourquoi ne pas procéder à l'extinction complète pendant cette durée?

Qu'en pensez vous ? Retour sur papier libre au secrétariat

AVIFAUNE (oiseaux)

Deux-tiers (67%) des oiseaux réalisent tout ou partie de leur migration de nuit, principalement les espèces parcourant de grandes distances allant de l'Europe jusqu'au sud du Sahara (hirondelles, Coucou gris, etc.). La nuit, les oiseaux s'orientent via des repères visuels tels que les étoiles, la voie lactée ou via le champ magnétique terrestre. Les repères visuels sont altérés par la pollution lumineuse, ce qui peut entraîner des désorientations.

Également, les rapaces nocturnes ont une structure du visage adaptée pour une meilleure perception de la lumière. En effet, les plumes du visage des chouettes forment une parabole, au fond desquelles sont situés leurs yeux, ce qui a pour effet d'optimiser la lumière reçue.

La Chouette effraie chasse en volant en rase-motte et se sert de son sens du toucher pour percevoir la présence de micro-mammifères.

Sur le territoire du Parc naturel régional, les rapaces nocturnes présents sont le Hibou moyen-duc, la Chevêche d'Athéna et la Chouette hulotte.



INVERTÉBRÉS

Presque deux-tiers (64%) sont nocturnes (vers luisants, papillons, etc.). Les vers luisants et les lucioles se sont adaptés pour utiliser la lumière comme méthode de communication à travers la bioluminescence. Si la luminosité ambiante est supérieure à la luminosité que l'individu émet, la communication devient alors impossible.

95% des papillons sont nocturnes. Ces espèces disposent de nombreuses adaptations comme un sens de l'ouïe développé qui leur permet d'entendre les ultrasons émis par les chiroptères. Ils sont également recouverts d'écaillures sur les ailes et de poils sur le thorax qui absorbent une grande partie des ultrasons émis par les chiroptères, ce qui les rend plus difficilement détectables. Les papillons de nuit sont également dotés d'organes olfactifs situés sur leurs antennes, qui leur permet de localiser les sources d'émission d'odeurs.

Les insectes sont également capables de percevoir la lumière polarisée.



MAMMIFÈRES

Les chiroptères (chauves-souris) sont exclusivement nocturnes, ce sont des espèces dites lucifuges qui craignent la lumière. Certaines s'en accommodent lorsque la nourriture est facilement disponible, mais cela entraîne une sur-prédation qui finit par les épuiser sur le moyen-long terme. Une quinzaine d'espèces de chiroptères est présente sur le territoire du Parc naturel régional de la Montagne de Reims (Petit rhinolophe, Pipistrelle commune, etc.). Plus d'informations en consultant le guide « Les chauves-souris du Parc naturel » :

<https://www.parc-montagnedereims.fr/fr/les-chauves-souris-du-parc>
Pour se repérer dans la nuit, les chiroptères utilisent un sens appelé l'écholocation, qui permet aux espèces d'émettre des ultrasons, inaudibles pour la plupart des autres espèces.

La moitié (50%) des mammifères ont une activité nocturne ou crépusculaire. Ces espèces de mammifères disposent d'un fond de l'oeil leur permettant de mieux percevoir la lumière, appelé tapetum lucidum. C'est notamment le cas des mustélidés comme la fouine, et la Marte des pins, présentes sur le territoire du Parc naturel régional, mais également d'autres mammifères comme le hérisson ou le loir.



HERPÉTOFAUNE (reptiles et amphibiens)

Afin de se repérer de nuit, les amphibiens et les reptiles peuvent compter sur leur sens de l'odorat, notamment leur organe de Jacobson qui leur permet d'analyser les molécules odorantes. Les serpents peuvent aussi utiliser la thermoception de nuit pour détecter des variations de température de l'ordre de 0,2°C.

Si vous tendez l'oreille, vous remarquerez que les crapauds et grenouilles chantent la nuit. Lors d'une balade nocturne, vous pourrez découvrir les tritons en pleine activité dans les mares, ainsi que la Salamandre tachetée.



FLORE

L'alternance jour/nuit est indispensable à leur développement, car elles calquent leur cycle de vie sur la durée journalière d'éclairement. De plus, certaines fleurs comme le Jasmin et le Chèvrefeuille ne produisent des particules odorantes que la nuit, dans un principe de co-évolution avec certains papillons nocturnes.



Un ciel sans pollution lumineuse permet d'apercevoir plus de 7000 étoiles en même temps grâce à la sensibilité exceptionnelle de l'œil humain adapté à l'obscurité. Il a alors la capacité de voir la lueur d'une bougie jusqu'à 17 kilomètres de distance par temps clair!

La constellation de la Grande Ours par exemple, visible en continu sous nos latitudes en métropole, plus ou moins haute au dessus de l'horizon selon la saison, comprend jusqu'à 400 étoiles visibles à l'œil nu.

Aujourd'hui moins d'une centaine reste visible dans les zones les moins polluées de France, et moins d'une dizaine au centre des grandes villes

En quelques jours, l'Europe a changé de physionomie. L'horreur de l'invasion de l'Ukraine, la folie guerrière de Poutine nous ont soudain replongés cent ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la Première et Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui notre première pensée va vers le peuple ukrainien, admirable de courage et de détermination.

Après deux ans de « mise en veille » forcée par la pandémie, la commune retrouve ses habitudes. Quelle satisfaction et quel bonheur de pouvoir à nouveau programmer les rendez-vous traditionnels, tels que le repas des anciens qui avait dû être annulé en décembre, la soirée fête des mères. Cette année, à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts rénové nous vous proposons les 7 et 8 mai un week-end commémoratif et patriotique. En cette période, le devoir de mémoire trouve tout son sens. J'espère que vous serez nombreux à venir participer à ces 2 journées. (voir article)

Vous retrouverez dans la rubrique commissions les principaux sujets que nous continuons à travailler.

Je ne saurais conclure cet éditto, sans évoquer les échéances électorales. À l'heure où tonnent les canons à l'est de l'Europe, ayant la chance d'habiter en France, nous mesurons tous le privilège de vivre en démocratie. Assumons donc nos devoirs de citoyen.

Claude ROUSSEL

Une naissance dans notre village: Bienvenue à Nola

C'est le 5 novembre dernier que Joane et Léo ont accueilli avec joie et bonheur leur petite sœur. Troisième enfant au foyer de Julie MOUGIN et Rémi GUYOT-JEANNIN ; Nola s'est montrée une petite fille pressée de découvrir le monde ne laissant pas le temps à sa maman de se rendre à la maternité. La commune n'avait pas connu pareil événement depuis la naissance au village d'un garçon en 1976. Toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux de prospérité à cette jolie petite Loraitaine!



2385 euros, c'est la somme collectée par les bénévoles à Loray pour la ligue contre le cancer en août et septembre 2021. Un reçu fiscal a été remis.

Ces dons vont permettre de soutenir toutes les actions menées par la ligue régionale contre le cancer.

Un grand merci à tous les donateurs pour leur accueil et leur générosité.

L'équipe de bénévoles, fidèles à la collecte depuis 2010, recherche des personnes pour poursuivre cette action à partir de la collecte 2023.



Opération brioches : 1145 € ont été récoltés

Merci à toutes les personnes qui ont fait preuve de générosité et aux bénévoles



A vos agendas !

**WEEK END COMMÉMORATIF ET PATRIOTIQUE
SAMEDI 07 ET DIMANCHE 08 MAI**

EXPOSITIONS

- *Mémoire de nos pères : tenues et objets*
- *Alsace 45 : reconstitution historique et véhicules*
- *Loray : archives et recherches sur nos soldats*

SAMEDI 07 MAI

- *Dès 10 h jeu de piste à travers les expositions et le village*
- *Concert des Voix du Dessoubre à l'église 17h00*

DIMANCHE 08 MAI 2022

- *Office religieux 10H30*
- *Commémoration au monument 11H30*
- *Apéritif offert par la municipalité*
- *Dès 14h jeu de piste à travers les expositions et le village*
- *Conférence par Julie Journot « Honneur à nos soldats de Loray »*
- *Sonnerie cors de chasse par les Echos du Haut Doubs 17h30*

Etat Civil - Novembre 2021— Mars 2022

NAISSANCES :

Alice, le 31/12/2021 de Flavien PERROT-MINNOT et Vanessa DESPLANCHES

Thibault, le 2/01/2022 de Nicolas BENARD et de Dorothee CHETAIL

Lola, le 3/01/2022 de Anthony DELATTRE et de Marilyne GRAPPE

Alice, le 10/01/2022 de Cyril GAIFFE et Emilie BOISSEIN

Margaux, le 14/01/2022 de Sébastien LEPAGE et Emilie BOILLOT

Victoire, le 09/02/2022 de Steeven ODILE et d'Ingrid SALINGRE

Elie, le 23/02/2022 de Nicolas SOREL et de Camille BILLY

MARIAGE :

Nuno CORREIA-CONCALVES et Magaly CHAUVIN le 27/01/2022

DECES :

BIDAL Charlotte le 6/12/2021

GALLOIS-GARREIGNOT Lucie le 16/12/2021

**Vous avez plus de 65 ans ,
vous êtes conviés
au Repas qui se déroulera à la salle de la Cure
le samedi 18 juin 2022 à midi.
Les conjoints sont invités.
Réponse attendue par retour du coupon à la mairie
avant le 30/05/22 ou par téléphone au 03.81.43.20.66**



Mme et/ou Mr : _____ Confirme
sa ou leur(s) présence(s) au repas des aînés le samedi 18 juin 2022.

**Vous êtes maman,
vous êtes conviée à un repas le vendredi 3 juin
2022 à 19h
À la salle de la cure**

**Réponse attendue par retour du coupon
à la mairie avant le 23/05/22 ou par téléphone au
03.81.43.20.66**



Mme _____
Confirme sa présence au repas des mamans le 3 juin 2022



www.loray.fr